


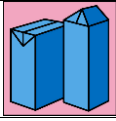










Déchetterie "Le Tritout "

Mémento actualisé des déchets

Décembre 2015

MEMENTO DES DECHETS

Type de déchets	Conditionnement / Remarques
 Aluminium et boîtes de conserve	cannes, barquettes, tubes de produits divers, bombonnes, boîtes de conserve, couvercles de conserves en verre, etc. Repris dans les bennes mises à disposition.
 Appareils électroniques et électriques	par exemple les ordinateurs, imprimantes, appareils téléphoniques, portables, téléviseurs, radios, appareils photos, aspirateurs, machines à laver, fours, outils électriques repris gratuitement par les points de vente, ainsi qu'à la déchetterie.
 Appareils électroménagers	par exemple les frigos, congélateurs, etc. repris gratuitement et sans obligation d'achat par les revendeurs.
 Berlingots	A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.
 Bois	Soumis à quota (maximum 300 litres/jour) Exemples : meubles démontés, volets, lattes à toit, palettes, fenêtres sans vitrage, cageots
 Capsules Nespresso	A déposer directement dans la benne prévue à cet effet
 Carton	A déposer devant la presse. Les grands emballages doivent être pliés et aplatis.
 CD/DVD	A rapporter dans les points de vente ou à la déchetterie.
 Déchets encombrants	Seuls les déchets de plus de 50 x 50 x 50 cm, n'entrant pas dans un sac à ordures de 110 litres, peuvent être remis. Il est indispensable de séparer préalablement les parties recyclables (ferraille, bois, plastique). Soumis à quota (maximum 300 litres/jour)
 Déchets inertes	Exemples : carrelage, briques, ciment, gravats, verre à vitre, vaisselle, etc. Soumis à quota (max. 300 litres/jour)
 Déchets spéciaux des ménages	Ces déchets requièrent des filières de collecte et de traitement spéciaux. Ils ne sont plus acceptés à la déchetterie. Ils peuvent être rapportés aux points de vente, et chez K+S Entsorgung à Delémont (exemples : batteries de voiture, déchets de peinture, vernis et colle, produits phytosanitaires, solvants, ...)
 Déchets verts	Les déchets verts compostables admis sont : épluchures, les coquilles d'oeufs, le marc de café, les fleurs ou les déchets de jardinage (gazon), branchages d'un diamètre n'excédant pas 15 cm. Les souches ne sont pas admises; elles doivent être remises dans une DCM



Changement





















Changement



Changement



Changement

		Ferraille	A déposer directement dans la benne prévue à cet effet.
 Changeement		Huiles	Seules les quantités ménagères sont admises (5 litres/jour). A déverser dans les bacs correspondants. Les volumes supérieurs sont à rapporter prioritairement aux points de vente et chez K+S Entsorgung.
 Changeement		Livres	Seuls les livres de qualité irréprochable peuvent être remis à la déchetterie. Collectés dans un container spécifique, ils sont repris par Caritas-Jura.
		Néons, luminaires	A rapporter dans les points de vente ou à la déchetterie.
		Pain sec	Le pain sec peut être remis à la déchetterie. Le pain moisi n'est pas repris et doit être évacué avec les ordures ménagères.
		Papier	Collecté en vrac (papier journal, revues, papiers de bureau, ...) Le papier déchiqueté et les sacs papier doivent être évacués avec le carton.
		PET	A rapporter dans les points de vente ou à la déchetterie. Les bouteilles doivent être écrasées, puis rebouchées.
		Plastique	A rapporter aux points de vente ou à la déchetterie. Hormis les plastiques alimentaires, les autres sortes de plastiques tels que flacons de shampoing, bouteilles de produits de nettoyage, de lessive, de lait, d'huile, de vinaigre, etc. peuvent être mélangés dans des sachets de même matière qui sont ensuite déposés dans la presse.
		Piles et accumulateurs	A remettre dans les points de vente. Repris également à la déchetterie.
 Changeement		Pneus	A rapporter dans les points de vente ou les garages. Dépôt interdit à la déchetterie
		Sagex	Seul le sagex propre et les chips d'emballage sont collectés. Les barquettes de viande et de poisson ne peuvent pas être reprises. Elles doivent être éliminées dans un sac taxé SEOD
 Changeement		Toner, cartouches d'encre	A remettre dans les points de vente. Ces déchets ne sont plus admis à la déchetterie.
		Verre	A déposer dans les bennes prévues à cet effet, en respectant la séparation des 3 couleurs.
		Vêtements, textiles	Seuls les habits en bon état, pouvant encore être portés sont collectés dans un container à textiles. Les habits tachés, déchirés, troués doivent être évacués par le biais des sacs taxés SEOD.

Adresses utiles

Caritas Jura

Récupération de meubles, vêtements, linge de maison et articles de bric-à-brac (vaisselle, ustensiles de cuisine, objets de décoration), le tout en bon état.

Horaire du service de récupération: du lundi au vendredi: 8.30 à 11.30 h au 032 423 65 11

Possibilité de déposer tous ces objets en bon état à l'adresse du département insertion Propul's de Caritas-Jura, rue St-Henri 5, 2800 Delémont, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

K+S Entsorgung Delémont

Collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages (peintures, colles, solvants, acides, etc.)

Zone industrielle

Rue St-Henri 2

2800 Delémont

Ouvert le 3^e mardi du mois de 16 h à 18 h (19 janvier, 16 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin, 19 juillet, 16 août, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre 2016).

032/423 16 62

Centre des déchets carnés

Cadavres d'animaux

2805 Soyhières

Ouvert lundi-samedi de 9.30 h à 11.30 h

032/422 13 94

Décharge de Boécourt (SEOD)

Tous les déchets incinérables des ménages, des commerces et des entreprises, y compris les déchets encombrants; déchets verts compostables des jardiniers-paysagistes et des particuliers. Le compost du SEOD est à disposition gratuitement des usagers.

Ouvert du lundi au vendredi de 7.30 h à 11.30 h et de 13.30 h à 16.30 h.

La Courte-Queue, 2856 Boécourt

032/426 55 71

Met Fer SA

Centre de tri et de récupération de déchets de chantier, objets encombrants, déchets industriels.

Services de bennes.

La Ballastière

280 Delémont

032/421 40 20

G. Gobat SA

Centre de récupération, service des bennes.

2800 Delémont

032/422 17 70

Rihs Transport SA

Service de bennes

2830 Courrendlin

032/435 55 25